

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 08 AVRIL 2008 à 20H00**

**COMPTE-RENDU**

Présents : Pierre MONTAGNE, Maire ; Gérard MONTALON, Ludwig MONTAGNE, Noël GREVE, Christophe DIELEN, Adjoints ; Alain COURRAULT, Robert DEYGAS, Nadine DUMAIRE, Nadine GARNIER, Jacky GRIBET, François LECOMTE, Eric MARTIN, Fabienne MASSANO, Franck MORIOT, Christelle ORAND, Luc RODET, Christian ROUCHON.

Absents excusés : Patricia FOUCAULT donne pouvoir à M. Gérard MONTALON, Raphaël SOTON donne pouvoir à Ludwig MONTAGNE.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 01 avril 2008.

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008**

Les élus décident, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2008. Ils sont donc maintenus aux valeurs suivantes :

Taxe d'habitation : 10,63%

Taxe foncier bâti : 15,40%

Taxe foncier non bâti : 61,52%

Le produit fiscal attendu pour 2008 des 3 taxes directes locales s'élève à 383 532 € (la taxe professionnelle étant directement perçue par la Communauté de Communes « Les Deux Rives »).

**ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2008**

Monsieur Ludwig MONTAGNE, Maire-Adjoint présente les budgets primitifs 2008 à l'assemblée délibérante. Ces budgets ont fait l'objet d'une étude préalable lors d'une réunion de la commission des finances élargie.

**COMMUNE**

Le budget communal s'équilibre en section de fonctionnement à 1 210 970 € et en section d'investissement à 748 085 €.

Il est approuvé à l'unanimité.

**ASSAINISSEMENT**

Le service public d'assainissement, comptabilisé séparément, est présenté avec une balance s'équilibrant ainsi :

Dépenses et Recettes d'exploitation : 248 308 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 1 060 971 €

Rappelons que ce service, assujéti à la T.V.A depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 est présenté HT.

Il est également approuvé à l'unanimité.

**SIVU VOIRIE GALAURE - ELECTION DES DELEGUES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 31 du 01 avril 2008 concernant l'élection des délégués qui représenteront la commune au sein des différentes structures intercommunales. Il indique que conformément à la demande du SIVU Voirie

Galaure, 2 délégués (1 titulaire + 1 suppléant) ont été désignés pour représenter la collectivité lors des comités syndicaux. Il s'agit de Noël GREVE en qualité de titulaire et Alain COURRAULT en qualité de suppléant.

Par courrier en date du 08 avril 2008, le SIVU Voirie Galaure nous a indiqué une erreur dans le nombre de délégués à élire et que 2 titulaires et 1 suppléant étaient nécessaires.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de procéder à une nouvelle désignation des délégués.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Noël GREVE, Franck MORIOT, titulaires et Alain COURRAULT, suppléant.

### **AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

Lors de cette séance, d'autres points ont été abordés :

- La pétition de l'UNRPA concernant la revalorisation des petites retraites
- La motion contre le centre de stockage des déchets ultimes en Chambaran.
- La visite du lycée agricole du Valentin par M. Robert DEYGAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,

Pierre MONTAGNE.